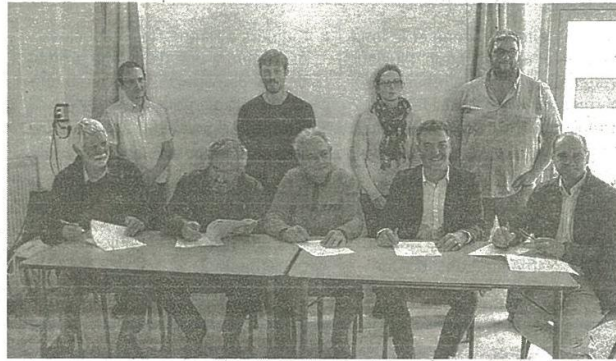


environnement

Val de Gâtine en vert et bleu

En remportant un appel à projet initié par la région Nouvelle-Aquitaine, la communauté de communes Val de Gâtine s'est inscrite dans la préservation de son environnement. Elle a été lauréate d'un appel à initiatives avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur la requalification du site des sources au Beugnon, puis d'un appel à projets régional sur la Trame verte et bleue. Celle-ci permet d'assurer une continuité écologique terrestre et aquatique. Le projet qui s'élève à 109.000 € (financé à 60 % par la région, le restant par la communauté et les communes), permettra la mise en œuvre d'actions concrètes pour la préservation de la Trame, qui vise aussi à faire se questionner l'habitant, l'élu, ou les acteurs du territoire, au sujet de son paysage proche. Une vingtaine de communes se sont déjà engagées en Deux-Sèvres avec des associations, pour mettre en place des ac-



T. Devautour (CRER), S. Morin (CPIE), J. Morin (Val de Gâtine), N. Gamache (Région), Y. Maufras (DSNE), signataires de la convention, en présence des techniciens.

tions Trame verte et bleue sur leurs territoires, en fonction de leurs moyens. Plusieurs sont situées en Gâtine, telles Ardin (sur le site de la Marbrière), La Peyratte, Le Tallud, Soutiers (devenue Saint-Pardoux-Soutiers), Saint-Germier, Airvault. De nombreuses autres municipalités, mais aussi des particuliers, agriculteurs et entreprises, ont également mis en

place des actions fortes. Alors en Val de Gâtine, dix communes sur les deux années à venir (cinq en 2019 et cinq en 2020), pourront mener des actions concrètes et s'engager dans la restauration de la Trame. L'appel à candidature est lancé auprès des trente-et-une communes qui composent la communauté, représentée par Joël Morin, qui a fait état

« du travail remarquable réalisé par Pauline Viel et par les techniciens. » La convention signée dans les locaux intercommunaux à Champdeniers, entre la Région, le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables), le CPIE de Gâtine Poitevine (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), DSNE (Deux-Sèvres Nature Environnement) et Val de Gâtine, établit le partenariat à venir. La communauté de communes entend déployer un dispositif participatif chez les particuliers, ou encore mener une étude sur la connectivité des chemins communaux. La réduction de la pollution nocturne sur les zones d'activités et des communes concernées, des formations techniques à l'attention des agents et des élus, sont d'autres volontés déjà affirmées de cette initiative.

